

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 54/008/2008 – ÉFAI

28 février 2008

AU 55/08

Craintes pour la sécurité

SOUDAN

Le général de brigade Kemaledin (h)

Le lieutenant-colonel Ihab (h)

Le lieutenant-colonel Mahdi Hamed (h)

Le lieutenant Abdel Moneim Mohammed Zein (h)

Les quatre officiers de l'armée soudanaise dont les noms figurent ci-dessus sont détenus au Darfour depuis plusieurs mois par le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE), un groupe armé d'opposition. D'après les informations recueillies par Amnesty International, ils sont extrêmement maltraités et leur vie est en danger.

Tous ont été capturés au Darfour : le lieutenant-colonel Mahdi Hamed et le lieutenant Abdel Moneim Mohammed Zein dans le Darfour occidental près de Siniya en décembre 2007, le général de brigade Kemaledin et le lieutenant-colonel Ihab dans le Darfour méridional près de Haskanita plus tôt dans l'année 2007.

Trois autres hommes qui étaient détenus avec eux, membres du MJE-Direction collective (un groupe qui s'est séparé du MJE), ont réussi à s'échapper le 7 février après quatre mois de captivité. Ils ont indiqué que, pendant cette période, eux et les quatre militaires avaient les mains et les pieds enchaînés et ne recevaient qu'un repas par jour et très peu d'eau. Ils ne pouvaient pas contacter leurs proches, qui ne savaient même pas s'ils étaient en vie, et on leur a dit qu'ils allaient être tués. Au cours des assauts du MJE, ces sept détenus étaient placés à bord d'un camion qui avançait devant les attaquants, si bien qu'ils étaient particulièrement exposés au risque d'être tués par l'explosion de mines ou lors des échanges de tirs. L'un des hommes qui se sont échappés a déclaré qu'il craignait que les quatre militaires détenus ne soient exécutés illégalement.

Cette utilisation de combattants capturés constitue une violation de l'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève, qui dispose : « *Les personnes qui ne participent pas directement aux hostilités, y compris les membres de forces armées qui ont déposé les armes et les personnes qui ont été mises hors de combat par maladie, blessure, détention, ou pour toute autre cause, seront, en toutes circonstances, traitées avec humanité.* » L'article 3-a, notamment, interdit « *les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels, tortures et supplices* ». Le fait de soumettre des combattants capturés à des traitements cruels et des actes de torture constitue un crime de guerre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Armée de libération du Soudan (ALS) et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) se sont soulevés contre le gouvernement du Soudan en 2003 pour protester contre la marginalisation du Darfour. En réaction, les autorités soudanaises ont fourni des armes et une assistance aux milices locales, les Janjawids, afin de les utiliser comme moyen de lutte par procuration contre l'opposition armée. Le gouvernement soudanais et les Janjawids ont visé délibérément les civils appartenant à la même ethnie que les groupes armés au lieu des combattants. Quelque 95 000 personnes ont été tuées et plus de 200 000 sont mortes de faim ou de maladie en raison de ce conflit. Plus de deux millions ont été contraintes de quitter leur foyer. Certains groupes armés d'opposition ont également commis des atteintes aux droits humains, notamment en prenant pour cibles des convois et des membres du personnel d'organisations humanitaires. Amnesty International et les Nations unies ont qualifié les attaques perpétrées au Darfour de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

À la suite de l'échec de l'Accord de paix sur le Darfour, signé par une seule faction de l'ALS, l'ALS et le MJE se sont scindés en plusieurs groupes. Une force hybride de l'Union africaine et des Nations unies chargée du maintien de la paix, la MINUAD, est aujourd'hui présente au Darfour et la plupart des groupes armés observent actuellement un cessez-le-feu. Cependant, la principale branche du MJE, menée par Khalil Ibrahim, a lancé une série d'attaques contre des zones du Darfour occidental situées au nord de la capitale de cet État, El Geneina, et s'est emparée d'une partie du territoire, ce qui a donné lieu à des contre-attaques de l'armée soudanaise ces dernières semaines. Ces affrontements ont fait une centaine de morts parmi les civils, et plusieurs milliers de personnes en plus ont été déplacées.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous inquiet à l'idée que le MJE soumette ces quatre officiers de l'armée soudanaise (veuillez les nommer) à des traitements cruels, inhumains et dégradants ;
- priez instamment Khalil Ibrahim de veiller à ce que le MJE respecte le droit international humanitaire et traite avec humanité toutes les personnes qu'il capture, qu'elles fassent partie de l'armée soudanaise ou d'autres groupes armés, en lui rappelant que le fait de soumettre des combattants capturés à des traitements cruels et des actes de torture constitue un crime de guerre ;
- exhortez-le à prendre les mesures nécessaires pour que les personnes qui ont ordonné que des traitements humiliants ou dégradants soient infligés à des détenus ou qui ont commis de tels actes soient démis immédiatement de leurs fonctions.

APPELS À :

Chef du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) :

Dr Khalil Ibrahim

Chairman of the Justice and Equality Movement

Formule d'appel : *Dear Dr Khalil Ibrahim, / Monsieur,*

Courriers électroniques : sudanjem@hotmail.com

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 10 AVRIL 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.